APPEL A MANIFESTATION D’INTERET July 2024

**PROGRAMME DE RECHERCHE 2024/2026**

**Articulation des défis démographiques du vieillissement et des contextes socio-économiques dans les Balkans occidentaux et en Asie du sud-est**

**DUREE DU PROGRAMME**

24 mois

**REMISE DES CANDIDATURES**

09 septembre 2024 à 23h59

**POUVOIR ADJUDICATEUR (ORGANISME EFFECTUANT L’ACHAT)**

Agence Française de Développement – 5 rue Roland Barthes – 75012 PARIS

**TERMES DE REFERENCE**

### Présentation de l’AFD

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Il met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Il réunit l’AFD, sa filiale Proparco dédiée au financement des acteurs du secteur privé, ainsi que l’agence interministérielle de coopération technique Expertise France depuis le 1er janvier 2022. Plateforme française d’aide publique au développement et d’investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l’humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l’égalité femmes-hommes, l’éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l’engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Au moyen de subventions, de prêts, de fonds de garantie ou de contrats de désendettement et de développement, l’AFD finance des projets, des programmes et des études et accompagne ses partenaires du Sud dans le renforcement de leurs capacités. L’AFD collabore également avec les réseaux académiques français et internationaux pour alimenter les débats et réflexions prospectives sur le développement. Elle assure la gestion du Fonds français pour l’environnement mondial (FFEM), qui cofinance des projets conciliant environnement et développement et elle héberge le Fonds d’innovation pour le développement (FID). L’ensemble des informations relatives à l’AFD, et notamment sa Charte d’Ethique que les soumissionnaires sont fortement invités à consulter, sont accessibles sur le lien suivant : www.afd.fr

**Contexte :**

En terme de croissance démographique, la population mondiale, après avoir culminée autour de 9 milliards vers 2050, devrait amorcer une décélération progressive en raison d’une baisse tendancielle du taux d’accroissement démographique. Prises sur la longue durée et dans une approche globale (comprendre mondiale), trois tendances démographiques sont à l’œuvre : une baisse constante et quasi-universelle de la fécondité, une augmentation de l’espérance de vie et un vieillissement affirmé et grandissant de la population mondiale.

S’intéresser aux trajectoires de développement de long terme en lien avec les dynamiques de peuplement/dépeuplement est un sujet clé, assez peu pris en compte à ce stade et qui a pourtant des implications stratégiques et financières majeures pour une agence de développement.

Le vieillissement est un « évènement sans précédent dans l’histoire de l’humanité » selon la division population des Nations unies, et 2020 marque un moment historique de bascule où les courbes d’évolution de la proportion des personnes de 65 ans et plus d’une part et les personnes de moins de cinq ans se croisent et s’engagent dans des directions fortement divergentes.

Évolution de la proportion des personnes âgées de 65 ans+ et de moins de 5 ans

 (Population mondiale 1950-2050)



Le vieillissement mondial résulte en effet de la conjonction d’une faiblesse progressive de la fécondité et de l’allongement moyen de la vie. Cette évolution se traduit visuellement dans le passage d’une structure traditionnellement connue en forme de pyramide vers une structure de tassement en forme de cloche.

Ce phénomène connu depuis des décennies dans les pays développés touche désormais un nombre croissant de pays en développement. Hors Afrique sub-saharienne, seule région encore jeune et en voie de peuplement, et en faisant l’hypothèse d’un rapport inchangé du taux de dépendance, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans va fortement augmenter en volume.

Une note du Fonds monétaire International (FMI) résume bien quels en sont les enjeux au niveau global: « *Ces évolutions sont annonciatrices d’une prodigieuse série de défis sanitaires, sociaux et économiques dans les prochaines décennies. Elles présagent également d’un déclin généralisé de la population jusque-là improbable. Relever tous ces défis nécessitera des changements significatifs dans plusieurs domaines : habitudes de vie, investissement public et privé, réformes institutionnelles et politiques, innovation et adoption de nouvelles technologies. L’inaction pourrait avoir des conséquences dramatiques, avec une population active en déclin peinant à soutenir une population de retraités en plein essor, une explosion concomitante de la morbidité liée à l’âge et des dépenses de santé y afférentes et une moindre qualité de vie pour les personnes âgées faute de moyens humains, financiers et institutionnels suffisants*».[[1]](#footnote-1)

Cependant les rythmes hétérogènes des processus de vieillissement, les différentes trajectoires et les différents niveaux de développement dans les diverses régions du monde n’auront ni les mêmes conséquences, y compris politiques, ni la même ampleur selon les géographies concernées. Relever et analyser la complexité des implications de ces tendances/trajectoires appellent à des efforts de recherches et de réponses multidimensionnelles à moyen et long terme (horizons 2050-2100).

Pour éclairer les spécificités propres aux pays/zones d’intervention de l’AFD, des analyses sont donc d’ores et déjà nécessaires sur les thématiques évoquées par la note du FMI susmentionnée. Il faudrait aussi y intégrer :

* L’articulation avec les *enjeux grandissants du changement climatique* en examinant si les caractéristiques sociodémographiques des transitions du vieillissement sont (ou non) essentielles pour limiter/atténuer les effets du changement climatique, quelles seraient les capacités d’adaptation des populations vieillissantes, et si ces questions, pour l’instant « émergentes », sont appelées à être approfondies dans le cadre du programme de recherche proposé ;
* Les tendances lourdes des *migrations nationales, régionales et internationales*. En effet, on peut noter des différentiels d’attractivité économique et juridique (attraction/répulsion) dans les migrations « géo-historiques » entre régions et continents (Mexique/Etats-Unis, Maghreb/Europe, Asie du sud/Royaume uni, Turquie/Allemagne, Balkans/Europe de l’Ouest …) ; des migrations « augmentées » par l’évolution des technologies de communication et des réseaux sociaux qui font évoluer les migrations de peuplement définitif vers des migrations sans coupure définitive avec les pays d’origine ; des migrations des fournisseurs de santé tels que médecins, infirmières, agents de soins ; des migrations « contraintes » avec l’extension des conflits en tous genres et l’exacerbation des crises géopolitiques ; enfin, des migrations liées au ralentissement de la mondialisation, au retour des protectionnismes et au renforcement des législations et réglementations nationales restrictives et son corollaire, à la fermeture des frontières (Etats-Unis, Europe des 28) et enfin, aux avancées en matières de développement et de mobilités régionales au niveau continental (Afrique, Balkans) ou national (Chine, pays d’Asie du sud).

### Objectif et calendrier de l’appel à manifestation d’intérêt

Afin d’étudier plus en détails les défis et les perspectives socioéconomiques pour les géographies citées en objet (Balkans occidentaux et Asie du sud Est) et les thématiques d’intervention de l’AFD, le département Diagnostics économiques et politiques publiques (ECO) de la Direction exécutive Innovation, Stratégie et Recherche (ISR) de l’AFD lance un appel à manifestation d’intérêt dans le cadre d’un programme de recherche global sur vingt-quatre mois.

Ce nouveau programme de recherche vise à examiner comment les structures et les dynamiques démographiques ainsi que des formes plurielles de développement socio-économique sont articulées/imbriquées. Il est attendu de la recherche de clairement identifier, décrire et analyser ces articulations, à la fois dans une perspective académique mais aussi dans une optique d’opérationnalisation éclairée ainsi que d’animation de dialogues que l’AFD mène avec ses partenaires publics dans les pays dans lesquels elle intervient.

Plus particulièrement, les projets de recherche objets de cet appel s’intéresseront aux dynamiques de population dans trois des champs traditionnels de la démographie (mortalité/ morbidité, vieillissement, migrations) et les modes de (dé)peuplement et d‘aménagement des territoires (identités territoriales, urbanisation/ espaces ruraux en particulier en lien avec les milieux naturels) et à leurs impacts/interactions avec les enjeux socioéconomiques présents et à venir dans ces géographies. L’ambition de ce programme est de permettre d’alimenter l’AFD dans son dialogue avec les autorités publiques dans les Balkans et en Asie du sud-est : il a donc une visée opérationnelle affirmée.

Une seule proposition sera sélectionnée. Toutes les propositions devront proposer conjointement trois sous-projets :

* Sous-projet 1 : une revue de littérature ;
* Sous-projet 2 : des études-pays ;
* Sous-projet 3 : Des activités de valorisation en vue d’approfondir les connaissances d’une part et d’alimenter le dialogue de l’AFD avec ses partenaires publics, d’autre part.

Pour le sous-projet 2, les propositions devront présenter des contributions multidisciplinaires de sciences sociales, politiques et économiques dans minimum 4 pays et maximum 5 pays répartis dans les deux géographies suivantes[[2]](#footnote-2) :

* Balkans occidentaux (2 ou 3 pays, avec une priorité sur les pays suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord)
* Asie du sud Est (Vietnam, Philippines et choix libre d’un éventuel pays supplémentaire).

Les propositions présentées devront tout particulièrement :

* Pour la revue de littérature :
	+ Décrire comment, par qui et sur quelles sources sera produite une revue de littérature académique des enjeux du vieillissement présentant de manière historique (a) et prospective (b) les effets du vieillissement sur les valeurs sociétales, les systèmes politiques, les enjeux macroéconomiques, en particulier les modes de consommation, et les typologies des systèmes de protection sociale (objectifs, organisations, modes de financement). Cette revue globale des avancées/connaissances scientifiques du vieillissement devra rappeler des exemples, des expériences et des leçons apprises des pays déjà avancés dans leur transition du vieillissement permettant ainsi d’éclairer les enjeux en émergence et/ou à venir dans les géographies citées ci-dessus.
	+ Enoncer les questionnements et les principes méthodologiques pour l’élaboration du livrable relatif à ce sous-projet (voir infra).
* Pour les études-pays :
	+ Pour les pays à étudier dans les Balkans occidentaux (la Serbie et la Bosnie) et en Asie du sud-est (au nombre de 3 maximum dont obligatoirement le Vietnam et les Philippines), expliciter la pertinence du sujet et partager des questions de recherche articulant déterminants démographiques (principalement le vieillissement), enjeux socio-économiques et climatiques et plus si nécessaire. Les questions de recherche proposées devront couvrir les points suivants :
		- L’importance des contextes du vieillissement pour chaque pays étudié
		- Les défis liés au vieillissement en termes de politiques publiques (existantes et à venir)
		- Le vieillissement et ses conséquences sociales
* Proposer des hypothèses préliminaires dans la perspective de présenter ultérieurement lors de la réalisation des études pays, des scenarii pour quantifier et chiffrer les efforts financiers, les investissements dans une perspective de développement durable et sous contrainte des dérèglements climatiques et de leurs conséquences.
* Enoncer les questionnements et les principes méthodologiques pour l’élaboration des livrables de recherche (voir ci-après)
	+ Démontrer la capacité à identifier l’existence et valoriser les travaux d’équipes de recherche locales travaillant sur ces sujets et explorer les opportunités/possibilités de nouer des partenariats de recherche avec eux.
* Pour les activités de dialogue :
	+ Proposer des livrables spécifiques en formats courts (entre 4 et 8 pages) et assimilables à destination des décideurs et acteurs publics ainsi que des activités de valorisation.

**Détails complémentaires des activités de production de recherche**

### Questions de recherche

Sans prétention d’exhaustivité, différents questionnement de recherche sont proposés ci-dessous, mais d’autres suggestions sont également bienvenues.

Concernant les Balkans,

* Impact du vieillissement sur : finances publiques (retraites, dépenses de santé), pénurie de main d’œuvre, productivité globale, désertification de certains territoires et accès aux services de base…
* Risques de « catastrophe démographique », ces trajectoires sont-elles réversibles et à quelles conditions? Parallèle à faire avec l’expérience de pays qui ont adhéré à l’UE (ex: Roumanie) ?

Plus globalement,

* Les pays développés aux économies dites « avancées » ont mis en œuvre diverses prises en charge du vieillissement. Qu’en est-il pour les pays cibles i.e. pays à revenus intermédiaires tranche supérieure, à l’heure où la mondialisation, le modèle de croissance, le dérèglement climatique peuvent impacter différemment ces trajectoires ?
* Comment les transferts monétaires d’une population jeune en diminution relative à une population de (grands) parents en augmentation seront-ils pensés et mis en œuvre et sur quelle échelle de temps ?
* Quelles politiques publiques prioriser (re-stimuler la fécondité, prolonger la vie productive au-delà de 60-64 ans, pousser les normes socioculturelles à changer autour de la question du rôle et de la position des femmes dans la population active en particulier, et dans la société en général, quels arbitrages entre modèles bismarckien et beveridgien…) ?
* Comment assurer la prise en compte des inégalités de genre alors que les femmes constituent la majorité de la population âgée de 60 ans ou plus dans les régions à étudier, et que leur part est grandissante au-dessus de 80 ans ?
* Quid des articulations, par exemple en termes d’harmonisations ou de tensions, entre les besoins des +65 ans et les attentes des générations plus jeunes encore importantes démographiquement et ce, en termes d’alimentation, de loisirs, de logement, de déplacement, bref, d’autonomie et de bien être ?
* Comment est prise en compte le facteur temps dans l’analyse et la mise en œuvre des politiques publiques liées au vieillissement ?
* Quels défis budgétaires pour soutenir le système de soins de longue durée et les pensions de retraite? Quelles politiques fiscales à mettre en œuvre? Quelle philosophie des transferts sociaux ? Quels mécanismes financiers (répartition et/ou capitalisation ; redistribution et/ou assurantiel) ? Quel régime adopter: partage ou une mise en commun des risques? Avec quelles conséquences à long terme sur situation budgétaire?
* La pression sur les systèmes de pension et les rendements médiocres des actifs financiers limitent fortement les choix des décideurs politiques (Réduire les transferts intergénérationnels en augmentant l’âge de la retraite? Réduire les versements? Maintenir le statu quo et laisser les décisions aux décideurs futurs ?)
* Au-delà des défis sociaux et économiques, quelles sont les implications politiques internes et géopolitiques à considérer ? Quels impacts et rétroactions sur la transition environnementale?
* Rôle des structures socio-anthropologiques face au risque de rupture du lien social au sein des entités nationales ?
* Les transitions du vieillissement en particulier, telles qu’elles ont pu être observées dans la plupart des pays développés (en Europe tout particulièrement) sont des déterminants essentiels pour limiter/atténuer les et s’adapter aux effets du changement climatique. Qu’en est-il en Asie?
* Comment caractériser la validité du lien entre vieillissement et changement climatique (dans les dimensions émissions/consommation) et s’assurer que c’est véritablement un enjeu de recherche pertinent, surtout dans les pays cibles ? Pourquoi plutôt sur les sujets d’adaptation et de vulnérabilités ?
* Comment se pose la question des aménagements des territoires et transfert des risques liés à la vieillesse aux collectivités locales ? Quels sont les enjeux de la désertification dans certaines géographies (solde naturel négatif, migration et dégradation de l’environnement) en particulier dans les Balkans ?

### Champs disciplinaires, méthodologie et processus de soumission des propositions

Les projets de recherche devront, dans la mesure du possible, mobiliser les disciplines suivantes : sociologie, démographie, géographie, histoire, sciences politiques, urbanismes et aménagement du territoire, économie, sciences juridiques et administratives (fiscalité, protection sociale, emploi), sciences de l’environnement et de la biodiversité.

Les travaux pluridisciplinaires sont recherchés et une attention particulière sera portée à la qualité des chercheurs et de chercheuses, soit individuellement, soit mobilisés par des institutions de recherche. Les propositions relatives aux études pays devront impérativement présenter une dimension de partenariat incluant des institutions de recherche des pays dans lesquels sont réalisées les études. En outre, une recherche associant des acteurs académiques et non-académiques (think tanks, instituts statistiques par exemple) mettant en commun leurs savoirs, leurs compétences et leurs expériences pour apporter aux questions scientifiques des réponses concrètes pouvant être endossées ultérieurement par les acteurs publics sera privilégiée.

### Critères d’éligibilité des candidatures

**Constitution de l’équipe de recherche**

L’AFD encourage les institutions candidates à faire appel à des partenaires d’autres institutions/organisations dans les pays cibles pour compléter leur équipe et répondre aux exigences de cet appel.

La candidature devra préciser l’institution principale de l’équipe et les affiliations. L’institution principale qui soumettra la demande au nom de l’ensemble de l’équipe sera impérativement une institution académique (université, centre de recherche, laboratoire) ou reconnue comme ayant produits des connaissances/savoirs reconnus comme tels (*think tank* par exemple.).

Une même institution chef de file peut soumettre plusieurs projets, à condition que les chercheurs principaux aient l’expertise pour conduire l’analyse thématique proposée et que les propositions prévoient des pistes/ propositions opérationnelles (du style *policy papers*) cohérentes avec l’axe de recherche choisi.

### Structuration de la proposition

Les propositions de candidature pourront être rédigées en français ou en anglais, en police Calibri 11, sous format Word. Elles comprendront, outre les noms et prénoms des chercheurs et des chercheuses, les institutions/laboratoires de rattachement, leur discipline, statut, adresses courriel. Les personnes ayant rédigé les propositions retenues à ce stade seront ensuite invitées à soumettre une proposition plus complète (incluant des termes de référence) qui sera discutée avec ISR/ECO. La proposition finalement retenue sera examinée en Comité des projets et partenariats de recherche (CPPR) de l’AFD pour validation. Enfin, elle comprendra les principales références bibliographiques sur la base desquelles la proposition est formulée.

Les propositions de candidatures feront **douze pages maximum** (annexes exclues) et seront structurées de la manière suivante :

1. **Résumé** : Narratif général du projet en 15 lignes maximum.
2. **Partie détaillée** : Description claire et concise de la nature et de l’importance de la recherche proposée, de sa portée et de ses limites, de son contexte général et de ses objectifs, avec une référence explicite à la faisabilité et à la pertinence du projet proposé. La proposition devra faire clairement apparaître à quelles questions prioritaires elle entend répondre. Elle devra proposer un premier examen analytique de la littérature pertinente argumentant la ou les questions de recherche. La proposition devra préciser les travaux académiques à mener ou sur lesquels elles entend s’appuyer, les ressources académiques à créer ou déjà disponibles, les partenaires académiques mobilisés. La méthodologie sera détaillée et le protocole de recherche précisé.
3. **Présentation de l’équipe** : Une page maximum présentant l’équipe et ses membres (les CV de chaque membre de l’équipe de 4 pages maximum présentant en particulier les références académiques e/ou de projet en lien avec les thématiques du vieillissement seront renvoyés en annexes). Ce document qui renseignera sur l’expertise de recherche de l’équipe en rapport avec la proposition formulée sera considéré avec une grande attention.
4. **Livrables** : La nature des livrables sera à déterminer de manière *ad hoc* par l’équipe du projet de recherche. Les livrables attendus sont de deux ordres et donc en trois phases distinctes :
5. *Livrable du sous-projet 1***: Une revue de littérature académique des avancées / connaissances scientifiques du vieillissement au niveau global** (moins de 50 pages)
6. *Livrables du sous-projet 2***: Un rapport de recherche pour chaque pays cible** (moins de 50 pages)

Les observations/analyses du livrable de la phase 1 pourront alimenter les travaux concourant aux livrables de la phase 2.

En tout état de cause, ces productions pourront faire l’objet d’une publication dans les collections de l’AFD[[3]](#footnote-3).

**(c*)*** *Livrables du sous-projet 3* : en ce qui concerne la **phase de valorisation des travaux de recherche**, la proposition devra présenter les principales activités envisagées qui alimenteront les dialogues de politiques publiques avec les décideurs et les praticiens (à titre d’exemples (liste non exhaustive) : documents plus opérationnels tels que *policy briefs*, *policy papers, ateliers de restitution, webinaires ..*.

1. **Budget** : Le budget proposé (libellé en euros) doit inclure toutes les dépenses de recherche et de diffusion. Elles doivent être présentées en fonction des résultats attendus (voir livrables attendus ci-dessus). Les postes budgétaires afférents à chaque résultat devront être détaillés.

L’institution chef de file qui soumet la demande s’engage à recevoir les fonds et à les transférer aux différents membres et institutions de l’équipe. L’institution soumettra ses demandes de facture *via* la plateforme en ligne Chorus Pro. Le budget total sollicité pour les livrables attendus ne pourra pas excéder **200 000 EUR**. Les cofinancements sont encouragés. Le délai de versement du financement est fixé à **deux ans maximum**. Les frais généraux (pour des usages administratifs, de gestion ou internes autres que les activités de recherche et d’animation du dialogue) ne pourront pas être supérieurs à 8 % du total des fonds demandés.

1. **Calendrier prévisionnel** : Une courte présentation du calendrier provisoire du projet sera insérée et sera organisée en fonction des résultats attendus.
2. **Contacts** : Le ou les contacts des personnes de l’institution principale qui feront l’interface avec l’AFD au nom de l’équipe seront précisés.
3. **Annexes** : Les annexes incluront les références bibliographiques, les CV des membres de l’équipe, et tout document de présentation (y compris liens électroniques, sites web…) que vous jugerez utile pour que l’AFD connaisse votre/vos institutions et les évalue par rapport aux critères d’éligibilité mentionnés ci-dessus.

### Droits de propriété intellectuelle

Les résultats de recherche issus du projet ainsi que l'ensemble des droits de propriété intellectuelle susceptibles d'être attachés à ces résultats appartiendront conjointement à l'AFD et à l’institution principale.

### Evaluation des propositions et suite du processus

Cette appel permettra de sélectionner des intentions de recherche particulièrement prometteuses, dont les porteurs seront invités à développer ensuite une proposition finale en lien avec l’AFD.

Ainsi, le calendrier du processus d’examen et de sélection des propositions est le suivant :

* L’appel à manifestation d’intérêt sera ouvert jusqu’au 09 septembre 2024 à 23h59.
* Les réponses du comité de sélection à tous les candidats seront renvoyées au plus tard le 10 octobre 2024.
* Après une phase de négociation, la contractualisation est prévue pour le 28 novembre 2024, pour des travaux devant s’étaler sur approximativement 24 mois.

L’AFD se réserve le droit de mettre fin au processus à tout moment.

1. [Le vieillissement, véritable bombe démographique (imf.org)](https://www.imf.org/fr/Publications/fandd/issues/Series/Analytical-Series/aging-is-the-real-population-bomb-bloom-zucker#:~:text=Le%20ph%C3%A9nom%C3%A8ne%20effectivement%20en%20train,cohortes%20dans%20le%20troisi%C3%A8me%20%C3%A2ge.) [↑](#footnote-ref-1)
2. Ces priorités ont été définies par l’AFD en fonction de ses capacités d’implication propre dans des dialogues de politique publique sur les questions de transition juste. [↑](#footnote-ref-2)
3. <https://www.afd.fr/fr/les-publications-de-la-recherche> [↑](#footnote-ref-3)